



Mardi 19 mars : grève nationale dans l'Éducation et la Fonction Publique !

lundi 25 mars 2024, par [CGT educ'action](#)

Éducation nationale, priorité gouvernementale ultime ? Il y a longtemps que cette promesse Macron a fait long feu au regard de sa politique éducative : empilement de ministres depuis un an, enchaînement des contre-réformes malgré l'opposition unanime du mode éducatif, tri social, recrutement et attractivité en panne... Tout concourt à montrer surtout son mépris à l'égard du Service public d'Éducation et des personnels : mépris en termes de salaires, de postes et donc de conditions de travail, mais aussi vis-à-vis du professionnalisme des personnels en accentuant le contrôle de leurs pratiques.

Dernier acte de mépris : la coupe budgétaire de 10 milliards de dépenses de l'État et l'obligation faite au MEN de rendre 692 millions d'€. C'est autant de postes statutaires et d'augmentations de salaires (plus que nécessaires) que le gouvernement veut faire sauter.

Pour la CGT Educ'action, il est temps de casser ce cercle vicieux et d'exiger une autre politique pour les Services publics.

POUR NOS SALAIRES, NOS POSTES, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL,...

CONTRE LES REFORMES ET ORIENTATIONS IDÉOLOGIQUES GOUVERNEMENTALES...

TOUTES ET TOUS EN GREVE MARDI 19 MARS !

RENDEZ-VOUS DANS L'AIN ET AUTOUR :

- **Bourg-en-Bresse** : 11h30 au Champ de foire (sandwichs proposés à l'issue de la manifestation par l'Union Locale de Bourg en Bresse !)
- **Lyon** : 11h depuis Jean Macé jusqu'à la Préfecture

MATÉRIEL MILITANT :

- *Affiche "Pour le choc des moyens" en grève le 19 mars :*



Affiche 19 mars Educ

• *Tract pour la journée du 19 mars dans l'Éducation :*

**POUR NOS SALAIRES, NOS POSTES, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL...
CONTRE LES RÉFORMES ET ORIENTATIONS IDÉOLOGIQUES GOUVERNEMENTALES...
EN GRÈVE LE 19 MARS**

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Éducation nationale, priorité gouvernementale ultime ? Il y a longtemps que cette promesse Macron a fait long feu au regard de sa politique éducative : empiètement de ministres depuis un an, enchaînement des contre-réformes malgré l'opposition unanime du monde éducatif, tri social, recrutement et attractivité en panne... Tout concourt à montrer surtout son mépris à l'égard du Service public d'Éducation et des personnels : mépris en termes de salaires, de postes et donc de conditions de travail, mais aussi vis-à-vis du professionnalisme des personnels en accentuant le contrôle de leurs pratiques. Dernier acte de mépris : la coupe budgétaire de 10 milliards de dépenses de l'État et l'obligation faite au MEN de rendre 692 millions d'€. C'est autant de postes statutaires et d'augmentations de salaires (plus que nécessaires) que le gouvernement veut faire sauter. Pour la CGT Educ'Action, il est temps de cesser ce cercle vicieux et d'adopter une autre politique pour les Services publics.

SALAIRES

Pour faire face à l'inflation galopante depuis des mois, les gouvernements jouent prioritairement la carte des primes. La CGT Educ'Action rappelle que c'est le point d'indice qui est la base du salaire et du calcul des retraites des agents-es de la Fonction publique. Exiger son augmentation, c'est exiger et obtenir des augmentations pérennes pour tous les. Et ce n'est pas le chemin choisi par le gouvernement. **Rappel de la situation :**

POUR TOUTES ET TOUS...

Depuis juillet 2022 : augmentation indiciaire de 5% contre une inflation de 10,5%... Une perte sèche inacceptable qui s'additionne aux pertes de pouvoir d'achat successives depuis 2010 (16,79% hors taxes).

En la **novembre 2024** : une revalorisation indiciaire de 5 points d'indice pour toutes, soit une augmentation mensuelle de 26,64 brut... sans aucun !

Pour les personnels les plus précaires : versement à l'automne 2023 d'une prime unique « pouvoir d'achat » (entre 300 et 800€ pour tous et celles) n'ayant pas perçu plus de 3000€ brut entre juillet 2022 et juin 2023).

QUAND LE MEN CONFOND SALAIRES ET CARRIÈRES...

En augmentant le quota de passage à la Hors Classe, en « facilitant » l'accès à la Classe Supérieure et en créant un 5^{ème} échelon à la place de l'échelon spécial de ce grade, le MEN estime augmenter les salaires des personnels alors qu'il ne s'agit que d'un aménagement de carrière et de son dénoué, devenu nécessaire avec la réforme des retraites... Et ces mesures ne concernent donc qu'une partie des agents, renforçant le caractère inégalitaire des mesures prises.

POUR LES ENSEIGNANT·ES, PDI-EN ET OPE

- Un doublement de la part fixe de l'ISCE et l'alignement de l'ISAC sur l'ISCE et des indemnités ainsi liées des CPE, Pay-En et professeur-es documentalistes.
- Une hausse de la prime d'attractivité.

ET LES OUBLIÉS...

En cours de la sorte sa politique salariale, le ministère s'empêche de refuser des mesures salariales d'urgence en direction des personnels les plus précaires comme les AED, les AEd ou les catégories C.

• **Tract "Voie pro" :**



À PARTIR DU 19 MARS,
EN GRÈVE POUR DÉFENDRE NOTRE STATUT, NOS MÉTIERS, NOS POSTES

LA CGT ÉDUC' ACTION, LE SYNDICAT DE TOUTES LES PERSONNELLES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

GAGNER EN CONSTRUISANT LA GRÈVE RECONDUCTIBLE

Stanislas Guerini a confirmé qu'un projet de loi sur la Fonction publique, privant de réformer la structure des rémunérations des agents via le renforcement de la valorisation au mérite, sera présenté à l'automne 2024. Quant à la feuille de route de Nicolas Belloubert, elle est claire : appliquer le « choc des savoirs », mais les moyens de sa mise en œuvre sont de moins en moins certains, notamment avec la coupe budgétaire de 700 millions d'euros. Pourrait s'y ajouter sa volonté de territorialiser l'Éducation nationale, comme en écho au projet Ploresse en Île-de-France. Les lycées professionnels, perçus par une réforme qui s'attaque au statut des PLP, sont déjà largement dépendants des Régions. Ils pourraient être au cœur d'une expérimentation qui confie la gestion des personnels aux Régions !

LES ATTAQUES CONTRE NOTRE STATUT

LE PACTE : BRAS ARMÉ DE LA RÉFORME

Le Pacte : sous couvert de traiter les difficultés scolaires, multiplie les missions et rase le travail didactique et pédagogique. Avec les missions formatives et donc annualisées, il s'agit surtout de développer au maximum les liens entre les LP et les entreprises. Le Pacte va donc exploser les ORS ! Il constitue une **attaque sur le statut**, les collectifs de travail et il accentue les **inégalités salariales** entre femmes et hommes.

LA DÉRÉGULATION DE L'ANNÉE DE TERMINALE BAC PRO :

Cette mesure va anéantir de 4 semaines de cours l'année de terminale. Elle méprise le rythme d'apprentissage de nos élèves et l'organisation de nos établissements. La mise en place des « parcours diversifiés » à la rentrée va impacter la modification des emplois du temps. Nos services ne seront plus organisés sur 18h hebdomadaires, aucun moyen n'étant alloué dans les DSD pour le module « poursuite d'études » : quelles sont les matières qui interviendront dans celui-ci ? Selon quelles modalités le suivi des PMP supplémentaires sera-t-il effectué ? Cette **dérégulation est un puissant levier d'annualisation** !

LES ATTAQUES CONTRE NOTRE MÉTIER

IMPOSER DES GROUPES DE NIVEAUX :

Constitués à partir des tests de positionnement, c'est bien, comme au collège, des groupes de niveaux qui se mettront en place en 2^{ème} et en 1^{ère}. Une fois les élèves triés, ils et elles seront privés en charge par des collègues dont le travail de remédiation devrait se faire en ligne avec des séquences déjà construites.

FORMER AUX N VALEURS ENTREPRENARIALES :

Mise en place de stages imposés pour « disposer d'une trousse de compétences sociales et comportementales sur le modèle de Profan » pour les transmettre dans le module « parcours d'études ».

PLP du domaine professionnel : se former en entreprise ou dans un campus « minima tous les 3 ans ».

REMISE EN CAUSE DE NOTRE LIBERTÉ PEDAGOGIQUE

DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET PERTE DE SENS DU MÉTIER



• **Communiqué intersyndical "Pour nos salaires et l'École publique, en grève et dans l'action le 19 mars !" :**



Pour nos salaires et l'École publique, en grève et dans l'action le 19 mars !

Les organisations syndicales de l'Éducation nationale FSU, UNSA Éducation, SGEN-CFDT, CGT Éducation, SUD Éducation constatent et condamnent l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans l'Éducation nationale dans un contexte d'inflation encore soutenue. Il est urgent d'ouvrir sans délai des négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures générales pour les salaires, notamment en revalorisant le point d'indice, dans un contexte d'effacement du niveau des rémunérations des agents publics. Les mesures "Soiré" sont très insuffisantes et n'ont pas permis de réchauffer véritablement les salaires des agents ni d'améliorer l'attractivité de nos métiers. Nos organisations réaffirment leur exigence d'abandon du Pacte et le transfert des sommes prévues sur des mesures salariales sans contreparties. Pour les personnels AESH et AED, les salaires restent très bas et ne permettent pas à ces personnels ni d'exercer leurs missions ni de vivre dignement.

Loi Fonction publique : une manœuvre qui ne répond pas aux urgences

Loin de répondre sur la question des rémunérations et des conditions de travail, le Président de la République a réaffirmé la mise en perspective d'une loi, qu'il qualifie « d'historique », pour la fonction publique visant selon lui à mieux reconnaître le « mérite ». Nos organisations dénoncent une manœuvre visant à esquisser l'urgence de la revalorisation et risquant de créer des divisions parmi les agents et de nouvelles inégalités, notamment entre les femmes et les hommes.

Les agents ne se voient pas dans l'attente de la reconnaissance de leur « mérite » mais d'une rémunération qui leur permette de vivre dignement et soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions. Elles et ils sont aussi dans l'attente des moyens pour accomplir les missions qui sont les leurs dans de bonnes conditions, y compris dans l'instabilité des usages et usages.

Nous au choc des savoirs, oui au choc des salaires !

C'est aussi ce qu'attendent les personnels de l'Éducation nationale qui font vivre au quotidien le service public d'éducation. Pour défendre l'École publique, une école qui donne à tous les élèves les moyens de réussir qu'impose leur diversité sociale, scolaire, leur handicap, leur origine ou leur religion réelle ou supposée, les personnels sont fortement mobilisés contre le Choc des savoirs, contre la déqualification des conditions de travail et pour de vraies augmentations de salaires. Ainsi, depuis plusieurs semaines, avec l'appui de nos organisations, les actions locales sont nombreuses : rassemblements devant les IEN ou les recteurs, distributions de tracts, réunions publiques sur l'avenir de l'École publique et contre le Choc des savoirs...

Nos organisations revendiquent les moyens nécessaires en postes pour baisser le nombre d'élèves par classe, assurer les remplacements et assurer l'enseignement spécialisé quand cela s'avère nécessaire. L'annulation de 700 millions d'euros pour le budget de l'Éducation nationale est particulièrement alarmante au regard des besoins. Nous dénonçons l'annulation de 700 millions d'euros de crédits dans le budget de l'Éducation nationale : elle va avoir des effets concrets dans les écoles et établissements, pour les élèves et les personnels alors même que l'École manque de tout !

Mobilisé·es : en grève et dans l'action !

Nos organisations syndicales appellent à continuer la mobilisation pour l'abandon du Choc des savoirs et pour l'annulation des suppressions de postes et la création des emplois nécessaires pour la rentrée 2024 pour reconsidérer la réforme de la voie professionnelle, notamment sur la classe de terminale, avec des enseignements ambitieux pour les élèves, et pour de vrais moyens à la hauteur des besoins pour l'école publique.

Pour mettre un terme à l'effacement du pouvoir d'achat des agents, aux rétrocessions indigne de nombreux agents de catégorie C, des AESH, des AED et de nombreux agents contractuels et refuser de subir une année blanche en termes d'augmentation de traitement, nos organisations FSU, UNSA Éducation, SGEN-CFDT, CGT Éducation appellent à la grève et à la mobilisation par tous les moyens le 19 mars.

Elles invitent les personnels à se réunir pour envisager les modalités de mobilisation et les suites à y donner.

- **Communiqué de l'intersyndicale de la fonction publique (syndicats de la fonction publique CFDT, CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires, UNSA) pour les salaires et les conditions de travail :**



COMMUNIQUÉ

Les organisations syndicales de la fonction publique CFDT, CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires, UNSA, réunies le mercredi 24 janvier, constatent et condamnent l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans la fonction publique dans un contexte d'inflation encore soutenue. Il est urgent d'ouvrir sans délai des négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures générales pour les salaires, notamment en revalorisant le point d'indice, dans un contexte d'effacement du niveau des rémunérations des agents publics.

Loin de répondre sur la question des rémunérations et des conditions de travail, le Président de la République a réaffirmé la mise en perspective d'une loi, qu'il qualifie « d'historique », pour la fonction publique visant selon lui à mieux reconnaître le « mérite ».

Alors même que la fonction publique n'est mentionnée dans aucun portefeuille ministériel, les organisations syndicales dénoncent une manœuvre visant à esquisser l'urgence de la revalorisation et risquant de créer des divisions parmi les agents et de nouvelles inégalités, notamment entre les femmes et les hommes.

Les agents ne se voient pas dans l'attente de « mérite » mais d'une rémunération qui leur permette de vivre dignement et soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions.

Pour mettre un terme à la spirale de paupérisation de l'ensemble des personnels de la fonction publique et refuser de subir une année blanche en termes de traitement, les organisations syndicales décident d'une journée de mobilisation le mardi 19 mars prochain et appellent les personnels à se mobiliser par tous les moyens, y compris la grève.

Bagnollet, le 25 janvier 2024